

Dans un cadre sécurisé et convivial, le centre sera dirigé par Mme MESSAGER Elodie et ses animateurs encadreront les activités.



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

Des activités variées et ludiques sont proposées aux enfants selon leur âge (activités manuelles, grands jeux, jeux sportifs).

Vous pourrez consulter le programme affiché dès le début du centre. Le programme pourra toutefois être modifié.



Dans le sac, je n'oublie pas :

- Le doudou si besoin
- Des vêtements adaptés qui ne craignent pas les tâches
- Des chaussures confortables pour courir et jouer

L'association ADMR d'ANDELOT en partenariat avec l'agglomération de Chaumont, ouvre l'accueil de loisirs

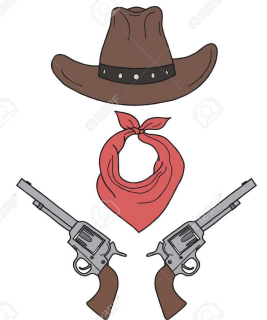
Du 22 au 26 avril 2024

ACCUEIL A
LA JOURNÉE

DE 3 A 12 ANS

AU PROGRAMME: de la cuisine, des jeux, du bricolage, un grand jeu, des décors.....

Sur le thème du WESTERN



DE 8 H 15 A 17h30

SITE DE
L'ÉCOLE DE
BIESLES



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne



Informations complémentaires :



Inscriptions à partir du 8 avril :

- A la mairie de Biesles
- Par mail à l'adresse suivante : el.messenger@laposte.net
- Et : andelot@fedes2.admr.org
- Renseignements possibles par téléphone au : 06.19.22.56.98

A l'inscription : Merci de préciser quels seront les jours de présence de votre enfant et s'il prendra son repas le midi



Documents à fournir:

- Fiche de renseignements dument complétée
- Fiche sanitaire dument complétée
- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance



Les horaires :

Les enfants sont accueillis de 8h15 à 12h00 le matin.
Les départs se font à 17h 30 le soir.



Les tarifs :



Quotient Familial	CAF	MSA	AUTRES COMMUNES
	Régime général Fonctionnaires		
< 0 à 350	3.20 €	3.20 €	5.00 €
351 à 500	3.70 €	3.710 €	5.50€
501 à 650	4.20 €	4.20 €	6.00€
651 à 850	4.70 €	4.70	6.50€
851 à 1000	5.20 €	5.20 €	7.00€
>1001	5.70 €	5.70 €	7.50€

Les prix indiqués ci-dessus tiennent compte des aides de l'Agglomération de Chaumont, de la commune de Biesles, de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental.

L'adhésion à l'association s'éleve à 10€ par an et par famille.

Les paiements s'effectueront à réception de la facture. Les chèques vacances et/ou CESU seront acceptés.

Les repas :

Les enfants peuvent manger sur place le midi. Le repas est livré au tarif de 5€.

Le goûter est offert chaque après-midi par l'association.